



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

FONDATION FLORA BLANCHON

APPEL À CANDIDATURES 2019 AIDES DE LA FONDATION FLORA BLANCHON

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

En vue d'encourager les échanges franco-chinois (ces échanges pouvant être étendus aux pays ressortissant de l'Union européenne), la Fondation distribue des aides à des doctorants ou bien à de jeunes chercheurs post-doctorants conduits à voyager pour mener à bien leurs recherches (bibliothèque, fonds d'archives, centre de documentation, musées, etc.).

CHAMPS DE RECHERCHE CONCERNES

Actions scientifiques de haut niveau (missions, fouilles, publications de travaux d'érudition ou de recherche) portant sur l'Extrême-Orient classique (notamment la Chine et les pays voisins).

DISCIPLINES CONCERNEES

Histoire de l'art – archéologie – histoire.

INFORMATION SUR LES AIDES

Plusieurs aides forfaitaires, d'un montant de 4 000 €, seront attribuées cette année.

A l'issue de leur voyage de recherche, les lauréats de la Fondation devront adresser à l'Académie un court rapport d'activité présentant les travaux scientifiques réalisés grâce à l'aide dont ils auront été les bénéficiaires.

MODALITES DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprendra les documents ou copie de documents suivants, rédigés en français:

1. Copie du projet de thèse ou du projet de recherches (de une à cinq pages présentant le programme de travail ainsi que son calendrier prévisionnel);
2. *Curriculum vitæ* avec justificatif des titres possédés;
3. Bref exposé sur les recherches précises envisagées durant le séjour ;
4. Recommandation du directeur de thèse ou de recherche ;
5. Pour les doctorants, copie de la carte d'étudiant émis par un établissement d'enseignement supérieur français ou européen ; pour les post-doctorants, copie d'une pièce d'identité et attestation de prise en charge par un centre de recherche français ou européen;
6. Budget prévisionnel détaillé par ressource et dépenses (frais de déplacement, d'hébergement, frais techniques, etc.) montrant sa faisabilité globale;
7. RIB.

Le dossier de candidature sera adressé, en 12 exemplaires, au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres:

- par voie postale au 23, quai de Conti – CS90618, 75270 Paris cedex 06, en 10 exemplaires
- et par voie électronique, sous la forme d'un fichier PDF unique, à : secretariat2@aibl.fr.

DELAI

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au : vendredi 11 mai 2019.